



à la une

École zéro déchet

L'association des parents d'élèves a mis en place des collectes de déchets au sein de l'école afin que ceux-ci soient recyclés et rachetés par les sociétés de recyclage, au profit des enfants de l'école.

URGENCES ET NUMÉROS UTILES

Urgences (par téléphone portable)	112
Samu	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

Eau **02 33 72 27 83**
Astreinte téléphonique

TARIFS 2020 LOCATION DE SALLES

	Habitants commune	Hors commune
Salle des fêtes		
Toutes activités	180 €	290 €
Comité d'entreprise (1 journée)		160 €
1 journée (hors vendredi et week-end)		160 €
Vin d'honneur, jeux, thé dansant, ...	50 €	80 €
Option local annexe	30 €	30 €
Salle de convivialité (en journée)		
Sans repas	50 €	70 €
Avec repas (sans cuisine)	70 €	100 €

Les conteneurs ne sont pas des décharges !

Le terrain de sport de la Hure de Loup n'est pas une décharge sauvage. De nombreux déchets déposés aux pieds des conteneurs attirent une multitude de nuisibles.

Ces actes d'incivilités sont sanctionnables.

Les encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être portés à la déchetterie de Saint-Lô ou Condé-sur-Vire, route de Précorbin (ouvertes du lundi au samedi).



vie pratique

Mairie

4 place de la Mairie
50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire
02 33 56 52 30
mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr
www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Ouverture

Le lundi de 9 h 30 à 12 h 30
Le jeudi de 16 h 00 à 19 h 00

Saint-Lô agglo

101 rue Alexis de Tocqueville - BP 90300
50010 Saint-Lô cedex
02 14 29 00 00
www.saint-lo-agglo.fr

Carte Kiosk Agglo

Vous avez entre 3 et 25 ans, adhérez à la carte kiosk pour obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants. Renseignez-vous au Kiosk, centre culturel de Saint-Lô, 02 14 16 30 10 ou sur www.saint-lo-agglo.fr

Slam (ex-Ocitola)

Service de transport à la demande du lundi au samedi.

1,05 € le trajet simple (gratuit pour les - de 4 ans)
Réservation au 02 33 05 05 05
Information sur www.saint-lo-agglo.fr
rubrique Déplacements



www.sainte-suzanne-sur-vire.net



stesuz1



saintesuz

Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bon voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

Quand réaliser mes travaux d'extérieur ?

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

en semaine	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
le samedi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00
les jours fériés	de 10 h 00 à 12 h 00

Nos amis les bêtes

La divagation des animaux sur la commune est interdite et répréhensible !



Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Article 84 du Règlement sanitaire départemental (RSD)

Particuliers, collectivités, entreprises sont concernés.

Déchets visés : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- Le compostage domestique
- Le broyage et le paillage
- La déchetterie

Attention : en cas de non-respect du RSD, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.

Pour suivre
pas à pas
la vie communale

L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Parution semestrielle des informations municipales - Décembre 2019 - n°49 / Directeur de la publication : Antoine Aubry / Commission communication : Frédéric André, David Besnard, Sébastien Giard, Jean-Claude Hérard, Annabelle Lavigne, John Philipot / Conception et impression : Mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Tirage : 300 exemplaires.

Vous avez des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à : mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr ou déposez-les à la mairie.

Le mot du maire

Carnet

1^{er} janvier au 20 décembre 2019

Naissances

Bidel Romy	le 08/02/2019
Le Bouteiller Anna	le 20/02/2019
Acher Naëlle	le 06/03/2019
Lemonnier Tom	le 19/04/2019
Suzanne Arthur	le 19/04/2019
Bertrand Roxane	le 03/05/2019
Ruot Tristan	le 15/07/2019
Paillard Clara	le 02/08/2019
Cotigny Raphaël	le 04/08/2019
Paul Léna	le 06/09/2019
Brillon Anaïs	le 16/09/2019
Bouley Isaac	le 04/10/2019
Biard Julian	le 05/12/2019

Décès

Marie René	le 11/02/2019
Lecocq Marc	le 22/09/2019

2020, déjà 20 ans que nous avons changé de millénaire. Et depuis, beaucoup de changements dans notre société, mais aussi dans notre quotidien : arrivée des portables, d'internet avec des conséquences parfois inattendues. « On se parle et on se voit avec des gens à l'autre bout de la planète et on ne connaît pas son voisin ».

La commune reste un lieu de rencontre privilégié : des associations existent. On peut s'y investir un peu, beaucoup, ou simplement participer aux manifestations organisées par elles. Toutes les associations ont besoin de bénévoles, mais aussi de public, leur raison d'exister. Alors n'hésitez pas à participer !

Les associations ont besoin de public, mais aussi de locaux. Comme l'avait fait en son temps nos prédécesseurs pour la salle de convivialité bien utile aujourd'hui, nous engageons une étude pour refaire la vieille salle Lebedel, actuellement inexploitable. Cette future salle doit pouvoir répondre aux différentes demandes de toutes les associations utilisatrices, et elle doit se penser sur un temps long. Voilà pourquoi nous voulons impliquer tous les utilisateurs d'aujourd'hui sans préjuger de ce qu'elle pourrait être à l'avenir. Je remercie particulièrement le club des anciens pour leur aide dans la réflexion, qui ne fait que débiter.

Côté routes, les intempéries de l'automne ont retardé les chantiers, la route des Longues Raies et de la Raitière est maintenant programmée en fin d'hiver. Une autre route est en appel d'offre : la Route des Monts.

Que 2020 vous apporte joies, bonheur et santé. Le conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter de belles fêtes et une bonne année.

Antoine Aubry

Dimanche 6 octobre s'est déroulé le traditionnel repas des anciens à la salle des fêtes. Les jeunes de la commune, Noa, Milane et Alice ont assuré le service. Une cinquantaine de convives ont partagé, dans la bonne humeur, ce déjeuner concocté par François de Saint-Jores.



Les échos du conseil

L'intégralité des délibérations du conseil municipal peut être consultée à la mairie ou sur www.sainte-suzanne-sur-vire.net, rubrique "Conseil municipal"
Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Conseil municipal du 26 septembre 2019

M. le Maire informe que Sébastien Léveillé a démissionné le 10 juillet 2019.

Travaux voirie 2019

L'ensemble de la route communale des Buts au Buisson nécessite un renforcement et une remise à niveau de la voie et de ses annexes de façon importante. Ce programme est plus qu'un simple entretien de voirie.

Pour ce faire, une consultation sous forme d'un marché public a été effectuée pour recueillir différentes offres et amener le conseil à prendre une décision. Le conseil municipal valide l'offre de l'entreprise Jones de Villers-Bocage pour un montant de 56 377,50 € HT.

Radar pédagogique

Jean-Claude Hérard informe qu'il a une proposition technique et financière pour la mise en place d'un radar pédagogique.

Numérotation

David Besnard informe qu'il a une proposition pour la fourniture de plaques et numéros de rues. Les fixations restent à définir.

QUESTIONS DIVERSES

M. Hérard donne les éléments pour le repas des seniors le dimanche 6 octobre 2019.

M. Philipot indique au conseil que :

- Le défibrillateur a été installé à l'extérieur de la salle des fêtes route de St Jean et la formation aura lieu le samedi 19 octobre 2019 à 10h à la salle de la cantine.
- Les journées du patrimoine se sont bien déroulées. Il présente l'Association de Sauvegarde de l'Eglise (ASE) et fait la liste des travaux qui ont été fait grâce aux concours financiers des différents partenaires dont le club des mécènes de la fondation du Patrimoine.

M. Giard et Hérard ont participé à la soirée des trophées du Sports de Saint-Lô Agglo. Cyrille Guillard de Sainte-Suzanne-sur-Vire a été récompensé.

Conseil municipal du 7 novembre 2019

Entretien voirie et emprunt

Les deux chemins du village du Buisson et la route des Vallées nécessitent un entretien.

Le conseil municipal valide l'offre de l'entreprise Jones de Villers-Bocage :

- pour les chemins du Buisson pour la somme de 7 252 € hors taxe.
- pour la route des Vallées pour la somme de 8 186 € hors taxe.

M. le Maire indique qu'il serait opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 70 000 € pour le financement du programme.

Le conseil municipal décide de solliciter, auprès de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de Normandie, un prêt moyen terme.

Subventions pour l'église

Pour la réparation de la porte d'entrée de l'église et la statue de Ste Geneviève le conseil municipal accepte l'offre de l'entreprise Gilles Evette d'Isigny-le-Buat pour la somme de 2396 € HT et de l'entreprise Nathalie Allain et Frédéric Rouchet, restaurateur de sculptures pour la somme de 1850 € HT

Une subvention est demandée à La Drac, au Conseil départemental de la Manche et à la Fondation du Patrimoine avec un programme de dépense maximale de 4 246 € HT.

Subvention pour le 75^e

Saint-Lô Agglo a versé une subvention de 400 € attribuée à l'association Ste-Suzanne Evènements pour les activités liées au 75^e anniversaire de la libération.

Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme Inter-communal

Plusieurs conseillers s'inquiètent en tant qu'élus d'une petite commune du traitement réservé à ces dernières par St Lô Agglo en matière de développement et de construction. Il ne faudrait pas uniquement développer les communes dites de centre bourg au détriment des nombreuses petites communes qui doivent elles aussi garantir le maintien du nombre des foyers qui plus est au sein de celles ayant encore une école.

Jean-Claude Hérard déplore un manque sur l'aspect économique du document.

Droit de préemption urbain

La commune a l'intention de mettre en place un projet d'aménagement touristique patrimonial et familial sur les bords de Vire. Il est

nécessaire d'instaurer un droit de préemption sur une partie des terrains cadastrés AB3, AB5 et AB8 et en totalité la parcelle AB6 pour la réalisation d'un aménagement du parc scolaire ou équipement public au profit de la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire.

Abandon de poubelle des locataires de salles

La commune s'est engagée à recycler les déchets issus de ces bâtiments communaux. Les salles des fêtes et de convivialité en font partie. Les locataires sont donc invités à faire le tri. Une tarification de 50 € sera appliquée pour l'abandon de poubelles ou de déchets par les locataires de la salle des fêtes ou de l'espace d'accueil collectif pour les contrats signés à partir du 1^{er} janvier 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un courriel l'informant d'une situation de précarité sur la commune et qu'il la communique-ra aux services sociaux concernés.

M. Philipot indique que l'association de Sauvegarde de l'Eglise souhaite occuper la pièce au-dessus de la mairie.

TENNIS DE TABLE

30 pongistes à l'ESP Ste Suzanne



Le groupe des jeunes 2019 - 2020

22 licences traditionnelles (compétition) et 8 licences promotionnelles (loisir).

4 équipes « adultes » ont disputé le championnat par équipe cette première phase, et 2 équipes disputent la coupe de la Manche. Une dizaine de jeunes (de 6 à 12 ans) sont présents pour les entraînements et joueront les compétitions jeunes.

A noter aussi la présence des joueurs du club de Sainte Suzanne sur les compétitions individuelles : Critérium départemental et les tournois homologués.

Le dernier tour de championnat a lieu le week-end du 6 et 7 décembre :

Pour le moment, les résultats sont :

- L'équipe fanion doit se maintenir en Régionale 4 (R4)
- L'équipe 2 qui évoluait en Départementale 1 se maintiendra.
- L'équipe 3 qui évoluait en Départementale 2 (D2) se bat pour y rester.
- L'équipe 4 qui évoluait en Départementale 4 (D4) peut finir 2^e de leur poule.

Les 2 équipes engagées pour la coupe de la manche poursuivent leurs matchs de poule jusqu'en janvier 2020 avant d'entamer les matchs de tableaux à éliminations directes.

Le bureau est composé de : Guillaume Deslandes (Président), Nicolas Féron (Vice-président), Bastien Besson (Trésorier), Sabrina Lepesteur (Secrétaire), Guillaume Guesnon, Alain Hamel et Pascal Osouf.

La salle est ouverte tous les mercredis soir de 20h30 à 22h30 en entraînement libre pour les adultes et le mercredi après-midi de 17h30 à 19h pour les jeunes dirigé par Jean-Pierre Deslandes et Guillaume Deslandes.

N'hésitez pas à venir découvrir le tennis de table, même en cours de saison. Si vous désirez plus d'informations sur notre sport favori, n'hésitez pas à contacter la secrétaire Sabrina Lepesteur au 06.28.21.66.34 ou envoyer un mail à l'adresse : lepesteur.sabrina@neuf.fr

Sabrina Lepesteur, secrétaire

CLUB DE L'AMITIÉ

9 nouveaux membres

Après un premier semestre riche en événements et une pause estivale, les adhérents du club ont fait leur rentrée en septembre pour la reprise des activités.

9 nouveaux rejoignent cette année l'association. Le club compte désormais 91 adhérents.

Cette année Patrick Godey participe avec Roger et Gilbert au repérage à l'organisation des randonnées qui sont appréciées par tous.

En novembre le club a organisé un concours de belote avec 34 équipes.

Le jeudi 12 décembre l'ensemble des adhérents se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour la bûche de Noël. Un instant de convivialité et de partage très attendu de tous. L'occasion également de fêter les 70 ans de certains membres du club.

Prochaines manifestations :

- Jeudi 23 janvier : assemblée générale
- Dimanche 26 janvier : repas dansant animé par Gilles Gayet
- Vendredi 7 février : concours de belote
- Jeudi 4 juin : journée détente

Marc et les membres du bureau vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année.

Alain Faudet, secrétaire



GYM VOLONTAIRE

Des randonnées au programme 2020

La reprise des cours a eu lieu le 12 septembre 2019 avec Catherine Capelle, animatrice. Cette année, l'association enregistre une augmentation de 36% de ses effectifs et compte 32 licenciés, dont 9 nouveaux adhérents. La cotisation annuelle est de 70 €.

Les activités de l'année 2019

Le dimanche 1^{er} décembre a eu lieu notre randonnée d'automne aux alentours de Saint-Lô-Agneaux.

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 12 décembre 2019 en présence de Mme Regnaud présidente du Codep de la Manche et des membres de l'association. Un verre de l'amitié a clôturé la réunion.

Les animations prévues en 2020

- Le 19 janvier : Randonnée et galette des rois.
- Le 29 mars : Randonnée aux alentours de Gratot, suivie du goûter offert par l'association.
- Le 14 juin : Sortie annuelle dans la région du Val de Saire. Journée complète avec pique-nique et goûter.
- Le 18 juin : Buffet dinatoire de fin de saison.

Les membres de l'association de gymnastique vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Cécile Hébert-Faudet, secrétaire



STE SUZANNE ÉVÉNEMENTS

50 marcheurs pour le Téléthon



L'association a organisé une reconstitution d'un camp allié le 4 et le 5 juillet dernier avec, bien sûr, la présentation de véhicules, la présence de figurants en costume d'époque tant militaires que civils, deux escarmouches suivies par une centaine de spectateurs, et la diffusion d'un film sur grand écran : Mais où est donc passée la Septième compagnie ?

Elle vient d'organiser une marche pour le Téléthon suivie par une cinquantaine de personnes et ce sont 120 euros qui ont été collectés et reversés à l'AFM Téléthon.

Elle prépare déjà **la Saint-Patrick, le samedi 14 mars, avec le groupe Blacksheep Irish Music** qui revient pour le plus grand plaisir des participants de la soirée de l'an dernier.

Marie André, présidente

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Concours officiel sur faisan

Samedi 16 novembre 2019 sur la société de chasse de Condé/Sainte-Suzanne-sur-Vire, le délégué départemental du griffon, Gilbert Gautier, accueillait un concours officiel sur faisan, la 2^e poule Korthals. 74 chiens étaient engagés dans diverses épreuves : poule Korthals, derby des jeunes, concours chasseurs, T.A.N., rapport terre et eau. Le derby des jeunes est remporté par Nouméa (propriétaire M. Boulet) venu d'Indre-et-Loire, le trophée par Java de la Réoté (propriétaire M. Dieudonné) du Calvados.

Un pot de l'amitié a été offert pour clore cette journée avec un remerciement pour la commune d'avoir mis à disposition ses locaux et pour sa participation pour le catalogue.

Gilbert Gautier, délégué



LES GOÉLANDS

L'école et la cantine recyclent 200 kg de déchets

Nous avons organisé la première « Faites des activités en famille » à laquelle une cinquantaine de familles se sont essayées à la pratique de diverses activités sportives et culturelles. Cette première sera certainement suivie l'an prochain d'une autre manifestation avec de nouvelles activités proposées et nous lançons un appel aux associations qui souhaitent y participer.

L'association les Goélands encadre le recyclage des déchets mis en place à l'école et à la cantine depuis le 2 septembre. L'objectif, déjà atteint, est de ne plus jeter de déchets dans les poubelles collectées en porte à porte par Saint-Lô Agglo. En trois mois, ce sont près de 200 kg de déchets qui ont été, soit transférés dans les conteneurs de la Hure de Loup pour être recyclés, soit compostés directement sur place près du jardin participatif. Les enseignantes, le personnel des écoles et surtout les enfants trient eux-même les déchets qui sont récupérés deux fois par semaine par nos bénévoles, pesés et recyclés. Merci à toutes et à tous.

Nous avons distribué aux personnes qui en ont fait la demande, 77 abris à hérissons dont 61% sont déjà occupés. Nous sommes intervenus dans la commune mais aussi dans une dizaine de communes de la Manche. Toujours pour aider au maintien et à la protection de la biodiversité, nous mènerons comme chaque année depuis 6 ans

maintenant, une opération de replantation d'une haie sur la commune en mars lors de la journée internationale des forêts.

John Philipot, président



Les bénévoles présentent les abris à hérissons.

PARENTS D'ÉLÈVES

Des couleurs à l'école

Nous avons commencé l'année en repeignant la bibliothèque de l'école grâce à la peinture fournie par la mairie et je remercie les parents qui ont participé à ce chantier fin août.

L'association des parents d'élèves a mis en place des collectes de déchets au sein de l'école afin que ceux-ci soient recyclés et rachetés par les sociétés de recyclage, au profit des enfants de l'école. Nous recyclons donc les gourdes de compotes vides, les cartouches d'encre vides, les jeux de marque Hasbro incomplets via un conteneur installé sous le préau. En mairie, une urne permet de collecter les brosses à dent, les tubes de dentifrice vides et les têtes de brosse à dent et ce, quelque soit la marque. C'est la marque Signal qui nous rachète ces déchets et les recycle. Enfin, nous poursuivons la collecte des stylos usagés au profit des malades atteints de neurofibromatoses dans les urnes instal-



lées à l'école et en mairie. Merci de votre participation à ces opérations.

D'un point de vue animations nous avons organisé notre 8^e bourse aux jouets, des ventes de sapins, de sacs de course avec les dessins des enfants et un spectacle de Noël. **Notre repas annuel aura lieu le samedi 28 mars et la kermesse le samedi 13 juin.**

Jérôme Poiraud, président.

ANCIENS COMBATTANTS



La cérémonie patriotique du 11 novembre s'est déroulée en présence nombreux habitants et enfants de l'école qui ont chanté la marseillaise. Nous remercions les enfants et les habitants de leur présence à cette cérémonie qui perpétue le devoir de mémoire. Florentin a lu le nom des soldats morts pour la France inscrits sur le monument aux morts.

FOOTBALL

Les joueurs ont répondu aux attentes

À la suite de sa superbe saison conclue par une montée et une victoire en coupe du district, l'Espoir de Sainte Suzanne s'est remis en route pour une nouvelle saison. Avec l'arrivée de trois nouvelles recrues, le coach, Charly Lechevallier, a pu étoffer son groupe. À la suite de cette superbe année, les dirigeants ne veulent pas baisser le rythme et ont pour objectif d'atteindre les places les plus hautes dans le championnat et pourquoi pas, refaire un beau parcours en coupe. Dans ce début de championnat, légèrement perturbé par les conditions climatique, les joueurs ont répondu aux attentes avec 4 victoires, 1 nul et une défaite. Ces résultats leurs permettent d'être classés deuxième du championnat. Cette place n'est pas anodine pour ce groupe qui se dévoue aussi bien aux entraînements qu'aux matches. Pour les aider, ils peuvent compter sur leur groupe de supporters qui les suivent à chaque match et donne de la voix.

Comme tous les ans le club organise sa traditionnelle soirée du foot afin de partager un moment de convivialité entre joueurs, supporters, amis, familles, etc. **La soirée foot se déroulera le samedi 18 janvier.** Vous pouvez bien sûr vous inscrire, pour nous rejoindre il suffit de prendre contact avec Emmanuel Morin au 06.38.73.95.91.

PATRIMOINE

Souscription nationale

L'association de sauvegarde de l'église a réalisé depuis sa création de nombreux travaux de restauration dans l'église grâce aux dons reçus, aux subventions apportées par différents organismes que nous tenons encore à remercier et aux sommes collectées lors des manifestations organisées. Les portes de fabrique ont été restaurées, la statue de Sainte-Suzanne volée en 1967 a été refaite et remise en place lors des journées européennes du patrimoine. Dans les semaines à venir, la petite porte d'entrée de l'église va être restaurée ainsi que la statue de Sainte-Geneviève datant du XV^e siècle. La souscription a été lancée au niveau national pour permettre aux particuliers et aux entreprises qui le souhaitent de faire un don tout en étant défiscalisé. Les flyers sont disponibles en mairie. Merci à toutes et à tous et à très bientôt lors de nos prochaines manifestations.

Jérôme Poiraud, trésorier



Retour sur le 2^e semestre 2019

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le 29 novembre. Le bureau reste inchangé et repart pour un an de festivités et d'animations de la commune. Toutefois, le nombre de membres se réduit cette année avec le départ d'Alain Faudet. En cette fin d'année, un grand merci à tous : merci aux membres de l'association pour leur implication et leur temps au profit de l'organisation de toutes nos activités, merci à tous les bénévoles pour leur aide inestimable dans la mise en œuvre de nos manifestations et merci à tous ceux qui sont venus à nos différentes animations

Pour tous, c'est toujours un équilibre à trouver entre nos disponibilités, le temps consacré à nos familles, nos amis et toutes les sollicitations auxquels nous répondons ou pas. C'est aussi à l'équilibre financier que se solde cette année 2019 pour nos nombreuses manifestations.

Après un vide grenier particulièrement arrosé, c'est sous un soleil radieux que s'est déroulé l'apéro concert avec deux groupes formidables : Coyote et Coraline. On pourra regretter de cette soirée le temps presque frisquet que nous avons eu après plusieurs journées au dessus de 38° C. Néanmoins, les deux groupes ont su « mettre le feu » à cette soirée, équilibrée donc !

Après la pause estivale, l'exposition de peintures et de sculptures s'est déroulée du 6 au 12 novembre dans la salle des fêtes. Près de 350 visiteurs ont eu le loisir de découvrir et d'admirer les œuvres de 32 artistes qui avaient répondu présents à notre invitation. Cette année, le bénéfice de notre fil rouge pour l'association France Alzheimer

est de 241 €. C'est notre partenaire Jean-Paul Mabire qui nous suit depuis le début de ce salon qui a su trouver l'équilibre dans la disposition de ces 186 œuvres.

Depuis le 7 décembre, les illuminations de Noël ont fait leur retour. Et là, c'est l'équilibrisme qu'il faut mettre en œuvre pour les installer.

Et pour finir l'année comme il se doit, les membres du comité des fêtes ont organisé le dimanche 15 décembre la venue Père Noël qui devra conserver au mieux son équilibre entre son moyen de locomotion et la distribution de bonbons avant de gagner la salle des fêtes pour partager le vin chaud, le chocolat chaud et quelques friandises.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas les prochaines manifestations pour 2020 :

- le dimanche 17 mai, le comité des fêtes tiendra son habituel vide grenier,
- le samedi 27 juin, l'apéro concert.

Les personnes qui souhaitent s'investir dans la préparation de nos manifestations, ou simplement nous donner un coup de main pour le montage ou le démontage sont les bienvenues. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président, David Besnard au 02 33 06 01 96 ou envoyer un mail : fetes.stesuzanne@gmx.fr

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

David Besnard, président



Voeux du maire
5 janvier
15 h
Salle de convivialité
CONSEIL MUNICIPAL



Soirée irlandaise
14 mars
Salle des fêtes
STE-SUZANNE ÉVÈNEMENTS



Repas de l'APE
28 mars
Salle des fêtes
Baudre
PARENTS D'ÉLÈVES



Cérémonie 8 mai
11h30
Monument aux morts
ANCIENS COMBATTANTS



Kermesse des écoles
13 juin
École
PARENTS D'ÉLÈVES



Concours « Dessert à la pomme »
9 février
Salle des fêtes - 15h
ASE



Plantation de haies
21 mars
Rue du Roquet - 15h
LES GOÉLANDS



Tournoi de foot
1^{er} mai
La Hure de Loup
Restauration et buvette
ESPOIR STE SUZANNAIS



Vide grenier
17 mai
Terrain de l'école
Restauration et buvette
COMITÉ DES FÊTES



Apéro concert
27 juin
Place de la mairie
Restauration et buvette
COMITÉ DES FÊTES